

trois mois de la contribution appelée *Harc Korn*, espèce de taille sur les terres; & dans les lieux où cette mortalité a régné depuis ce tems-là, S. M. remet six mois ou deux quartiers de la même contribution. L'autre Ordonnance exempte les habitans des Duchés de *Schleswich* & de *Holftein*, de même que ceux de la Seigneurie de *Pinneberg* & des Comtés de *Rantzau*, d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorst*, de payer la sixième partie de leurs contributions ou redevances.

Les deux années dernières le Roi avoit aussi remis à ses sujets du *Dannemarc*, la moitié des contributions ordinaires; & dans les Duchés, comme dans les Provinces Allemandes, la remise avoit été d'un tiers.

III. Deux Vaisseaux Danois pris par des Armateurs François sur la fin du mois de Février dernier, avoient été conduits l'un à *Dunkerque* & l'autre à *Morlaix*. Mais mal pris, ils ont été restitués, avec tout dédommagement; ce qui est un exemple qui vraisemblablement rendra les Armateurs François plus circonspects qu'ils n'ont été par rapport aux Vaisseaux neutres. Cependant, pour éviter dans la suite de pareils inconvéniens, la Cour a fait recommander à tous les Maîtres de Navires, qu'ils eussent à se mettre désormais en règle, & elle a envoyé des ordres positifs à ses Consuls dans les Ports étrangers, pour qu'ils faussent les Vaisseaux de cette Nation qui auront négligé de se pourvoir de passeports. Précautions qui font croire que le commerce maritime de ce Royaume qui s'accroît, dans la conjoncture de la guerre où sont les Anglois & les Hollandois, se continuera sans obstacle, & avec le succès qui peut naturellement en être attendu.